
Renvoi au comité de salut public de l'adresse du président du département d'Ille-et-Vilaine qui s'indigne de la dénonciation contre les représentants Carrier et Boursault, lors de la séance du 24 nivôse an II (13 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse du président du département d'Ille-et-Vilaine qui s'indigne de la dénonciation contre les représentants Carrier et Boursault, lors de la séance du 24 nivôse an II (13 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 270;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36004_t2_0270_0000_11

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Leurs dons en bas, souliers et chemises, sont considérables. Ils en ont déjà fait passer une grande partie aux magasins de Soissons. Ils en enverront incessamment l'état général à la Convention.

L'argent, devenu au pair des assignats, leur a procuré 42,000 l. de numéraire, indépendamment de 51,000 liv. qu'ils ont déjà envoyées à la trésorerie nationale. Dans cette somme il y avoit plus de mille louis en or. Leurs cloches ont produit plus de 150,000 liv. de métal; il y ont joint 35,000 liv. de plomb, 233 liv. d'étain, 6,586 liv. de cuivre et de fer: le tout va être transporté à Paris, et mis à la disposition du ministre de la guerre (1).

Mention honorable (2).

[Provins, 8 niv. II] (3)

Nos promesses ne seront pas vaines; nous avons annoncé à la Convention le 10 frimaire que l'argenterie de nos églises irait bientôt se transformer en écus républicains. 803 marcs composent l'envoi que nous venons de faire à la Monnoie, sans y comprendre l'argenterie de trois principales communes qui en ont fait l'offrande directe à la Convention. Ce dernier envoi est le troisième que nous adressons à la Monnoie et qui forment ensemble 4500 marcs environ.

L'esprit public fait tous les jours de nouveaux progrès sur la surface de notre district. C'est lui qui nous a garantis des maux que le fanatisme a fait éprouver récemment à nos voisins. Depuis que le sublime mouvement révolutionnaire a fait disparaître de notre sol ces hommes parasites qui dédaignaient le beau titre de citoyen, nous avons vu un noble désintéressement enflammer un grand nombre des habitants de ce district; les dons en chemises, bas et souliers sont très abondants, nous en avons déjà fait passer une grande partie au magasin de Soissons, et nous en adresserons incessamment l'état général à la Convention.

Les assignats sont aussi au pair avec l'argent monnoyé, ce qui vient de nous procurer 42 000 l. de numéraire, indépendamment des 51 000 l. que nous avons déjà fait passer à la Trésorerie nationale. Dans cette somme il y avait plus de mille louis en or.

Près de 150 000 livres de mette sont le produit de nos cloches nous y avons ajouté 35 000 livres de plomb, 233 livres d'étain et 6 586 livres de cuivre, que nous avons fait conduire à un port de la Seine pour être transportés à Paris, et mis à la disposition du ministre de la Guerre.

Nous avons aussi rassemblé beaucoup de fer que nous sommes prêts à faire passer à la destination qui nous sera indiquée par le ministre.

La majeure partie des chapes, chasubles et autres ornemens d'église sont réunis au district et nos femmes républicaines s'empressent à l'envi de dépecer et dégalonner ces instrumens du fanatisme et de la superstition, et dans leurs délassements, elles s'occupent ainsi que leurs enfants à faire de la charpie pour nos braves défenseurs.

(1) P.V., XXIX, 207. Mention ou extraits dans C. Eg., p. 106; M.U., XXXV, 392; C. univ., 26 niv.; J. Sablier, n° 1075; Ann. patr., p. 1697; J. Fr., n° 476; Audit. nat., n° 478; J. Paris, p. 1530; Mess. soir, n° 514.

(2) Bⁱⁿ, 24 niv.

(3) C 288, pl. 875, p. 27.

Si nos ennemis connaissaient bien nos richesses immenses, et les ressources en tout genre de la République et surtout s'ils se faisaient une juste idée de notre position, ils auraient déjà sollicité la paix mais notre énergie et la valeur de nos soldats le forceront avant peu à nous le demander; en nous laissant maîtres des conditions que nous stipulerons toujours pour le bonheur de l'humanité. Salut et Fraternité,

BOULANGER, J. N. GARMER, AVAS, LUNUY (?),
SIMON, GOUIN (secrét.).

7

Les officiers municipaux de la commune d'Epinal instruisent la Convention de l'offrande que les citoyens Henry Humaire, tailleur d'habits, Jean-Joseph Egal, François Bonnet, épicier; Claude Egal et Charles Maldamé, merciers-quincailliers, résidant dans cette commune, font à la République don de leurs lettres de maîtrises. Elles sont déposées chez le citoyen Angard, directeur du bureau d'agence, rue Saint-Sauveur, n° 5, d'où ils prient la Convention de les faire retirer (1).

Mention honorable (2), renvoyé au comité de liquidation.

8

Le citoyen Mahé (3), président du département d'Ille-et-Vilaine, plein d'admiration pour les décrets de la Convention, la remercie de la loi, aussi salubre que sage, qui supprimant ses fonctions, le fait descendre du fauteuil, pour se rendre au fond des campagnes, d'où ses concitoyens l'avoient tiré.

Il manifeste son indignation pour deux êtres impudens, porteurs d'une dénonciation contre les représentans du peuple Carrier et Boursault. Il atteste que rien n'est au-dessus de leur énergie et de leur activité. Il rend le même témoignage des représentans Esnue-Lavallée, Prieur (de la Marne), et Bourbotte (4).

Insertion au bulletin (5), et renvoi au comité de salut public.

9

Les administrateurs et l'agent provisoire du district de Guérande, anoncent à la Convention, que l'armée échappée de la Vendée, a trouvé son tombeau entre Montoir et Savenay. Tout est mort ou prisonnier. Ils rendent justice à un grand nombre de communes voisines, qui se sont portées avec ardeur aux différens postes qui leur avoient été indiquées (6).

Mention honorable (7).

(1) P.V., XXIX, 208. Mention dans J. Sablier, n° 1075.

(2) Bⁱⁿ, 24 niv.

(3) Ou Levacher (J. Sablier).

(4) P.V., XXIX, 208. Mention dans J. Sablier, n° 1075; J. Perlet, p. 363.

(5) Bⁱⁿ, 24 niv.

(6) P.V., XXIX, 209. Mention dans J. Sablier, n° 1075.

(7) Bⁱⁿ, 24 niv.